

VENTE

De 0 à 100 000€	10% avec un minimum de 5000 €
De 100 001 € à 200 000 €	9%
De 200 001 à 300 000 €	8%
De 300 001 à 400 000 €	7%
De 400 001 € à 500 000€	6,00%
A partir de 500 000 €	5%

LOCATION

LOGEMENT D'HABITATION

Honoraires à la charge du propriétaire :

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail*	8,00 € TTC /m ² habitable
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail (Zone Tendue)*:	10,00 € TTC /m ² habitable
Réalisation de l'Etat des lieux d'entrée* :	3,00 € TTC /m ² habitable
Honoraires d'entremise et négociation :	25% du loyer mensuel

Honoraires à la charge du locataire :

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail*	8,00 € TTC /m ² habitable
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail (Zone Tendue)*:	10,00 € TTC /m ² habitable
Réalisation de l'Etat des lieux d'entrée* :	3,00 € TTC /m ² habitable

* Conforme au décret d'application de la loi ALUR applicable au 15/09/2014

PROFESSIONNEL

2 mois de loyer HT CC à la charge du locataire.

GESTION LOCATIVE

Gestion courante	7,2% du Loyer + Charges
Garantie des Loyers Impayés	A partir de 2,3%